

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la centième assemblée ordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit du 26 septembre 2018, à 12 heures 45 minutes, à la salle A-1715.

Rapport synthèse et dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en droit

RÉSOLUTION CFSPD-2018-2019-732

ATTENDU la Politique n° 14 d'évaluation des programmes;

ATTENDU le rapport d'autoévaluation du programme de baccalauréat en droit du 27 avril 2016;

ATTENDU la résolution du Comité du baccalauréat en droit, en date du 1^{er} décembre 2016, adoptant le Rapport d'autoévaluation du programme de baccalauréat en droit;

ATTENDU la résolution CFSPD-2012-2013-595 du 25 mars 2015, relative à la nomination des membres du Comité facultaire d'évaluation du programme de baccalauréat en droit;

ATTENDU la résolution du Département des sciences juridiques en date du 23 mars 2017, relative à l'avis départemental sur le rapport d'autoévaluation du programme de baccalauréat en droit;

ATTENDU l'acceptation sans correction du Rapport d'autoévaluation par le Comité facultaire d'évaluation du programme de baccalauréat en droit, en date du 6 juin 2017, sous la présidence du directeur des programmes de premier cycle en science politique, Marc Chevrier, convenant de la conformité dudit rapport et y ajoutant quelques commentaires;

ATTENDU le rapport des expertes externes déposé le 23 décembre 2017;

ATTENDU la réaction du Comité de programme de baccalauréat en droit, en date du 19 avril 2018, portant sur le Rapport des expertes externes;

ATTENDU la réaction de l'Assemblée départementale des sciences juridiques, en date du 8 mars 2018, portant sur le Rapport des expertes externes;

ATTENDU le rapport synthèse de l'évaluation du programme de baccalauréat en droit du vice-doyen aux études, Alejandro Lorite Escorihuela, en date du 13 juillet 2018;

ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Hugo Cyr, appuyé par madame Maya Jegen, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

REÇOIVE favorablement le rapport synthèse de l'évaluation du baccalauréat en droit;

MANDATE le doyen afin qu'il transmette le dossier d'évaluation du programme de baccalauréat en droit à la Commission des études;

DEMANDE aux responsables du baccalauréat en droit de poursuivre leurs travaux de révision du programme sur la base de cette évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Montréal, 26 septembre 2018

Hugo Cyr
Doyen